

## ***Le point sur ce qui se passe dans votre village***



### **Concertation sur la diversification touristique : La prise en compte des enjeux environnementaux s'avère incontournable**

Au printemps dernier, le conseil municipal avait approuvé le principe d'un engagement d'une démarche de diversification touristique en s'appuyant sur une large concertation. « Cette initiative s'avère nécessaire afin d'amorcer une réflexion sur les évolutions nécessaires de l'économie touristique de la commune. Tout comme l'ensemble des stations de ski, Morillon doit faire face aux défis du changement climatique, synthétise le maire Simon Beerens-Bettex. Pour que cette problématique ne soit pas vécue comme un bouleversement par les acteurs économiques et la population, il est impératif d'anticiper ces évolutions. Il nous faut repenser un modèle de développement avec tous les acteurs du territoire et mettre en œuvre dès à présent l'adaptation de l'économie touristique. »

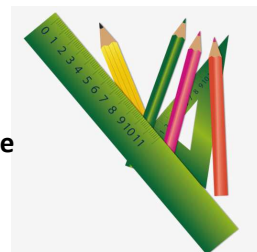
Dans un premier temps, cette volonté politique s'est concrétisée par l'organisation d'une consultation qui s'est déroulée du 18 avril au 29 mai 2022. Le public était invité à répondre à un questionnaire ou à consigner ses remarques et ses suggestions sur un registre disponible en mairie, par courrier ou via l'application numérique Vooter. A l'issue de cette enquête, plus de 80 contributions ont été enregistrées et analysées. « Bien que le nombre de retours s'avère satisfaisant, il ne ressort pas, de la part des contributeurs, des projets précis pour le devenir du territoire. Nous avons plutôt relevé des principes généralistes qui devraient guider notre démarche de diversification touristique. »

Trois grandes thématiques émergent de cette réflexion avec en premier lieu ce constat : le développement de la commune est intrinsèquement lié à l'activité touristique. Dans ces conditions, il apparaît nécessaire de travailler sur la diversification des activités tout en prenant en compte les enjeux environnementaux pour maîtriser les développements futurs de la station village et plus largement de la vallée. « La prise en compte de ces principes et de leurs déclinaisons fait l'objet d'un programme général amené à servir de cadre pour les futures initiatives à engager pour la diversification touristique. »

Un document de "compilation des observations du public" a été rédigé et peut être consulté auprès des services de la mairie.



### **Concours d'architecte pour la construction de la future école**



Le projet de démolition-reconstruction de "l'ancien-futur" établissement scolaire public Annie-Bettex (validé en avril 2022) avance à grands pas et vient de franchir une étape supplémentaire avec le lancement imminent et incontournable d'un concours d'architecture. A l'issue de cette consultation initiale, trois candidats seront sélectionnés. Chacun d'entre eux sera ensuite amené à présenter un projet. Enfin, le jury de ce concours devra désigner de manière définitive l'équipe d'œuvre pluridisciplinaire retenu pour concevoir le futur équipement. Cette procédure habituelle pour ce type de dossier est la plus à même de garantir la meilleure prise en compte du cahier des charges tout en respectant les principes d'égalité de traitement et de transparence.

Composition du jury : le maire de Morillon, 3 élus de la commission d'appel d'offre, 2 autres élus morillonnois, la présidente du Sivom scolaire/périscolaire, la maire de Rivière-Enverse, 2 architectes du Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE 74) et 2 architectes du SNA (Syndicat national d'architecture).

## Approbation de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU)

Validé le 6 mars 2020, le Plan local d'urbanisme (Plu) avait fait l'objet de plusieurs recours (se reporter à Info Morillon d'octobre 2021). L'actuelle équipe municipale avait décidé de ne pas abroger ce document d'urbanisme mis en place lors de la précédente mandature. Il s'agissait plutôt de le faire évoluer afin de le rendre cohérent avec les remarques émises en 2020 au cours de l'enquête publique ayant précédé l'adoption du PLU, et d'éviter ainsi son éventuelle annulation. Lors de la consultation printanière (du 2 mai au 1<sup>er</sup> juin 2022), 32 requêtes ont été formulées. Chacune d'entre elles a été prise en compte par les élus qui ont pris le temps de s'entretenir avec chacun des requérants. « *Ceux-ci ont été satisfaits de pouvoir exposer leur situation et obtenir des explications. Cependant, au vu de la réglementation en vigueur, quelques-unes de ces demandes n'ont pu être prises en compte* » détaille le Premier-adjoint, Raphaël Clémentin.

Suite au Conseil municipal du 21 juillet 2022, les élus ont approuvé les révisions allégées n° 1 et n° 2 et la modification n° 1 du PLU (déclassement de destination pour des parcelles situées en zones agricoles, forestières, naturelles ou urbanisées [\*]). Ce Plan local d'urbanisme revu et corrigé sera applicable en septembre prochain sitôt les mesures légales de publicité effectuées.

[\*] Révision allégée : cette disposition a uniquement pour objet de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière.

- La révision n° 1 concerne la réduction de la délimitation de la zone agricole dite Zone A dans les lieux-dits suivants : Vers le Pont, Laquis, le Chéry, la Grangette, la Chillaz, les Chavonnes, chef-lieu et les Esserts.

- La révision n° 2 concerne la réduction de la délimitation de la zone naturelle et forestière dite Zone N sur les lieux-dits suivants : les Miaux et les Esserts.

- Les objectifs de la modification n° 1 ont pour effet d'apporter des ajustements au règlement d'urbanisme en vue d'une meilleure prise en compte du risque d'inondation, de mettre à jour des emplacements réservés, de favoriser l'accueil et le maintien d'une population permanente diversifiée, de protéger et renforcer l'activité touristique, de préserver l'environnement et la qualité paysagère, etc.).

L'ensemble des pièces du PLU est consultable auprès du secrétariat de la mairie et sur le site [www.mairie-morillon.com](http://www.mairie-morillon.com)

## Le nouveau site de la mairie intuitif et interactif

Désireux d'offrir aux habitants et aux visiteurs un support informatique et informatif performant, le conseil municipal a entrepris il y a plusieurs mois la refonte complète de son site internet (opérationnel depuis le début de l'été). Pour ce faire, les élus ont sollicité le soutien logistique de l'agence Gardeners (Annecy) qui a recensé les attentes de la collectivité locale et a élaboré l'architecture générale du site. Dans le même temps, le Directeur général des services (DGS) Julien Gal et la chargée de l'urbanisme Virginie Chereau sont devenus les référents de cet outil afin de le faire vivre au fil de l'année en y incorporant les multiples informations pratiques, les délibérations, les textes réglementaires, les événements à venir, etc. « Nous avons voulu le rendre simple d'utilisation, afin que chacun puisse se l'approprier en obtenant rapidement l'information recherchée. En outre, le site est conçu pour tous les supports (téléphone, tablette) grâce au système "Responsive design" qui détermine l'affichage d'une page d'un site adaptée de manière automatique à la taille de l'écran » explique l'adjoint au maire Bertrand Vuille. Le nouveau moyen de communication deviendra très vite indispensable au quotidien des administrés : démarches en ligne, inscriptions au restaurant scolaire, arrêtés municipaux, enquêtes publiques, liens avec les sites de l'office de tourisme, de la communauté de communes des montagnes du Giffre, etc.

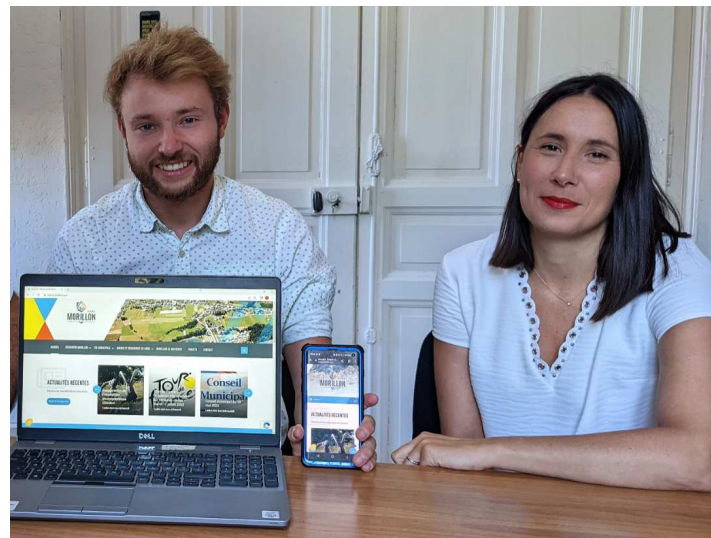
Site internet : [www.mairie-morillon.com](http://www.mairie-morillon.com)



## Les éléments du nouveau télésiège du Sairon hélicoportés

Ce mardi 26 juillet dès potron-minet au plateau des Esserts, un hélicoptère SuperPuma a effectué ses rotations de transport des différents éléments du futur télésiège du Sairon (pylônes, trains de galets, etc.). Plusieurs dizaines locaux et de vacanciers n'ont pas manqué d'observer ces hélicoportages réglés comme du papier de musique depuis le parking de Morillon 1100 jusqu'aux

différents points d'ancrage de la nouvelle ligne. Cet appareil 6 places débrayable pourra embarquer, à compter de cet hiver 2022-2023, les skieurs qui gagneront le sommet des pistes en 9 minutes (là, où l'ancien télésiège vieux de 36 ans, en mettait 14). La société Grand Massif Domaines Skiables (GMDS) a profité de l'opération aéroportée, pour répondre aux questions du public avec jus de fruit et viennoiseries à l'heure du café.



## Le réaménagement de la RD 54 sur la bonne voie... cyclable

Lors du conseil municipal de ce 21 juillet, les élus ont approuvé la convention à intervenir entre les communes de Morillon et de Verchaix et le Conseil départemental de Haute-Savoie (CD 74). Cet accord permet le financement du projet d'une voie verte le long de la route départementale (RD 54) reliant les deux communes depuis le giratoire de la RD 907 (rive droite du Giffre côté Verchaix) jusqu'à l'intersection avec la route des Grands Champs (rive gauche côté Morillon). Cette portion de voirie dessert notamment le parc des loisirs du lac Bleu ainsi que les infrastructures ludiques et sportives de Verchaix. On y enregistre une forte fréquentation touristique et par voie de conséquence un trafic routier important. Il s'agit donc d'en redessiner son tracé avec la création de voies séparées et sécurisées à destination des cyclistes et des piétons. Ces travaux de réaménagement devraient débuter fin d'hiver 2023.

Ce projet s'inscrit dans le schéma d'une boucle cyclable intercommunale qui, à terme, permettra aux cyclistes de rallier les communes de Morillon, Verchaix et Samoëns en toute tranquillité.

*Le projet et le financement en chiffres : Création d'un linéaire de 570 mètres de voie verte entre Morillon et Verchaix (342 000€ HT) dont 390 mètres sur Morillon (soit 222 000€) et 180 mètres sur Verchaix (120 000€). Subvention étatique, dans le cadre de l'appel à projet sur le Fonds Mobilité, auquel les communes de Verchaix, Samoëns et Morillon ont répondu en présentant leur projet de voie cyclable commune, et ont été lauréate en 2021. Subvention de 50 % du coût des travaux de création de la piste cyclable, soit environ 111 000 € Subvention du CD 74 : 51 300€ dont 35 100€ pour Morillon et 16 200€ pour Verchaix.*

*Sur le plan technique, cette piste cyclable sera séparée de la chaussée dédiée aux voitures par une bande de 60 centimètres de large incluant une barrière bois.*



## Travail estival pour 4 adolescents embauchés par la mairie



Depuis le début du mois de juillet, Gwendoline Bouchet et Clément Lenoble travaillent aux côtés des services techniques municipaux afin de participer à la propreté du village et à l'entretien des espaces verts. Ces deux adolescents effectuent 20 heures par semaine jusqu'à la fin de ce mois et seront remplacés en août par Tom Annequin et Thomas Costa. « Il s'agit de renforcer les effectifs des services techniques et d'offrir à ces jeunes âgés de 15 et 16 ans domiciliés dans la vallée de vivre une première expérience professionnelle » explique le maire Simon Beerens-Bettex. Reconduite chaque année à pareille époque, l'initiative connaît un réel succès si l'on fait référence aux nombreuses candidatures reçues en mairie. Par le passé, cette activité saisonnière se limitait au nettoyage de l'espace public et à l'entretien des compositions florales. « Cet été, nous avons voulu diversifier les tâches confiées à ces jeunes. C'est la raison pour laquelle chacun d'entre eux travaille désormais en binôme avec un employé municipal. Il est bien entendu que ce nouveau dispositif respecte à la lettre les règles d'embauche d'un mineur avec les restrictions qui y sont liées » détaille l'adjointe Lisette Chevrier-Delacoste en charge de l'environnement, du cadre de vie, du patrimoine et de la culture.

## Le club du mercredi de sortie à Sixt

Histoire de fêter le début de l'été, en toute amitié, le club du mercredi a convié ses membres à un repas au restaurant du Fer à Cheval le mercredi 29 juin. Le club était au grand complet, soit 25 personnes! Chacun des convives a pu apprécier la bonne table, ainsi que le cadre grandiose du Fer à Cheval. Retraité (e) s, n'hésitez pas à gonfler les rangs du club, et rejoignez-les tous les mercredi après midi de 13h30 à 17h à la salle ASMV derrière la mairie de Morillon



## Sécheresse : le niveau "alerte" décrété sur le secteur de l'Arve amont (vallée de Chamonix et vallée du Giffre)

L'arrêté préfectoral du 18 juillet 2022 place la commune de Morillon en niveau alerte (échelle 2 sur 4) et limite les usages de l'eau jusqu'à la fin septembre. Pour les habitants, ce dispositif prévoit plusieurs recommandations incontournables dont l'interdiction de laver son véhicule (hormis dans les stations professionnelles) et la possibilité d'arroser son potager, sa pelouse, ses massifs fleuris uniquement entre 20 heures et 8 heures du matin (idem pour compléter le niveau d'eau de sa piscine). Il est demandé à chaque citoyen de réduire sa consommation en eau afin de préserver la ressource de ce bien naturel indispensable à la vie sur terre. Il est probable que le niveau d'alerte sécheresse passe au niveau « renforcé » dans les prochains jours.

Informations complémentaires sur [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)



Bon à savoir :

En France, chaque habitant consomme une moyenne de 150 litres d'eau potable chaque jour.

- . 60 à 80 litres pour une douche
- . 10 à 30 litres pour un lave-vaisselle
- . 60 litres pour un lave-linge
- . 6 à 12 litres pour une chasse d'eau



Le Giffre entre Samoëns et Morillon fin juillet



## Les navettes estivales au service du territoire et de l'environnement

Depuis début juillet, plus de 6 000 personnes ont emprunté ce service de transport collectif mis en place l'été dernier et développé cette année par la communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG). D'ici le 26 août 2022 inclus, les estivants et les habitants de la vallée ont la possibilité de laisser leur voiture sur le parking pour lui préférer les navettes estivales. Ce service fonctionne tous les jours et dessert les 8 communes de la CCMG avec des correspondances pour se rendre au Praz-de-Lys, à Joux-Plane, à la cascade du Rouget, au Lignon, etc. Une somme modique (1,50 € pour la journée) et un maillage dense du territoire (avec une cinquantaine d'arrêts) permettent de profiter des divers attraits de la Vallée du Giffre sans s'encombrer de son véhicule tout en participant concrètement à l'avènement d'une mobilité douce.

Informations et horaires détaillés auprès des offices de tourisme et sur [www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)

## La nature et l'imaginaire font bon ménage en plein air

Tout au long de la saison estivale, gens du pays et vacanciers ont l'opportunité de découvrir l'exposition "Chimère" installée le long de la voie verte sur la rive gauche du Giffre (à hauteur du centre de vacances de la CCAS). C'est à l'initiative de la professeur d'arts plastiques Céline Duverney qu'une vingtaine d'œuvres originales ont été créées par les élèves de troisième du collège Saint-Jean Bosco de Cluses à partir de photos du naturaliste Philippe Mulatier. Celui-ci a bien volontiers mis gracieusement à disposition ses superbes instantanés de la faune sauvage alpine qui ont ensuite été détournés par les collégiens. Les adolescents ont laissé libre cours à leur imagination pour se mettre en scène à travers des êtres improbables mêlant étroitement la condition humaine à la réalité animale. « *L'art et la culture constituent deux vecteurs de la diversification touristique et ne peuvent qu'enrichir et compléter les multiples atouts de la vallée du Giffre* » résume le maire Simon Beerens-Bettex et son adjointe Lisette Chevrier-Delacoste. Financés par la mairie, les tirages des œuvres photographiques ont été installés par les services techniques municipaux que dirige Vincent Pasquier. Libre d'accès, l'exposition est visible tous les jours jusqu'à la fin de l'été.



Kelly (à gauche) est l'une des 26 élèves du collège Saint-Jean Bosco de Cluses à avoir participé à cette exposition estivale inspirée par les photos de Philippe Mulatier. L'adjointe au maire Lisette Chevrier-Delacoste s'est félicitée de cette belle initiative artistique installée par les services techniques que dirige Vincent Pasquier.



## Un feu d'artifice d'évènements festifs et villageois

Le 13 juillet au soir pour être au diapason de la Fête nationale, le lac Bleu a brillé de mille lumières étincelantes et évanescentes. Les bonnes conditions météo ont permis à plusieurs centaines d'habitants et d'estivants d'en prendre plein les yeux et de profiter du concert gratuit du groupe Gangster Squad. D'autres soirées musicales et bien d'autres animations sont programmées sur la base de loisirs tout au long du mois d'août.

La fin des vacances scolaires ne sonnera pas pour autant la disparition des évènements festifs. Les fans de sport mécanique seront comblés le samedi 10 septembre avec le passage du rallye du Mont Blanc qui se déclinera en deux spéciales chronométrées sur les routes morillonaises.

- Samedi 27 août : concert de Music Ô giffre

- Samedi 17 septembre à partir de 17 heures, marché gourmand organisé au pied de la mairie à l'initiative du collectif Haut-Giffre en transition (stands de producteurs locaux, dégustation de produits du terroir, artisanat, etc.).

- Samedi 8 octobre, Fête du Pitin avec à la clé un repas champêtre, la production de jus de pomme, la programmation de concerts, la tenue de stands artisanaux, etc. Un rendez-vous porté par plusieurs associations locales.

- Courant octobre, opération solidaire Octobre Rose avec en point d'orgue un rassemblement festif sur les rives du lac Bleu (date et programme en préparation).

Pour recevoir les prochaines éditions InfoMORILLON par courriel, veuillez en faire la demande à : [accueil@mairie-morillon.fr](mailto:accueil@mairie-morillon.fr)

Pour tout savoir en temps réel : Facebook Mairie de Morillon et [www.mairie-morillon.fr](http://www.mairie-morillon.fr)

Document réalisé par Olivier Lestien, les services de la mairie et l'équipe du conseil municipal